

D I R E A ANNEXER AU CAHIER

DES CONDITIONS DE VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT

Au secrétariat greffe du Juge de l'Exécution d'EVRY-COURCOURONNES, et par devant nous, Greffier en Chef soussigné, a comparu la Selarl AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne et celui du :

Syndicat des copropriétaires de VLAMINCK 31 (67/0005) sis 4-6-8 rue Vlaminc à 91350 GRIGNY, représenté par son Administrateur Judiciaire provisoire, Maître Florence TULIER-POLGE domicilié Rue René Cassin – Immeuble Le Mazière – 91000 EVRY-COURCOURONNES, et assisté du cabinet PRECLAIRE, immatriculée au RCS d'Evry-Courcouronnes sous le n° 533 489 977, sis 15 rue Jacquard – BP 72 – 91280 SAINT-PIERRE DU PERRAY, par ordonnance du Président du Tribunal judiciaire d'Evry-Courcouronnes en date du 8 juin 2020, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

LEQUEL NOUS A DIT :

Que le **Syndicat des copropriétaires de VLAMINCK 31 (67/0005)** est désormais représenté par son Administrateur Judiciaire provisoire, Maître Florence TULIER-POLGE domicilié Rue René Cassin – Immeuble Le Mazière – 91000 EVRY-COURCOURONNES, **et assisté du cabinet PRECLAIRE, syndic en exercice**, immatriculée au RCS d'Evry-Courcouronnes sous le n° 533 489 977, sis 15 rue Jacquard – BP 72 – 91280 SAINT-PIERRE DU PERRAY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Aux lieu et place du syndic AXIUM GESTION CAPITAL PARTNERS, inscrit au RCS de Pontoise sous le n° 810 027 565, dont le siège social est sis 10 Rue Condorcet – 95150 TAVERNY.

Et a ledit la Selarl AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, signé avec Nous, Greffier en Chef, après lecture.